

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

22 mars 2018

Date d'affichage :

3 avril 2018

L'AN deux mille dix-huit, le **28 mars** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 22 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mme GRENET, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, M. PERGET, Mme PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
absent

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Jacques LAMY

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180328-DELIB180314-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2018**

QUESTION N° 14

OBJET : 4 place Félix Bromont : déclassement et mise en vente d'une maison

RAPPORTEUR : Vincent PERGET

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 13 mars 2018

La Commune de Riom est propriétaire d'une maison située au 4 place Félix Bromont, sur une parcelle cadastrée BI n°58.

Cette maison est l'ancien logement des gardiens du stade Emile Pons, qui a été rénové en 2010 puis mis en location. Cette maison de type F5 possède une surface d'environ 85 m², un hangar à l'arrière de 42 m², et un terrain de 500 m² environ.

Afin de pouvoir vendre cette parcelle, il est nécessaire de décider son déclassement du domaine public, dans la mesure où ce bien a été désaffecté de sa fonction de gardiennage du site par délibération du 20 novembre 2009 et mis en location.

Suite au départ du locataire en octobre 2017, ce logement est vacant ; il est intégré au domaine privé de la commune, et peut ainsi être cédé.

Il est proposé une mise en vente de ce bien par le biais des agences immobilières de Riom, pour un prix-plancher de 200 000 €.

Les agences intéressées procéderont à la mise en vente non-exclusive de ce bien au plus offrant dans un délai restant à déterminer. Les frais d'agences et notariés seront à la charge de l'acquéreur.

Vu l'article L 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Le Conseil Municipal est invité à :

- **déclasser la parcelle bâtie BI n°58 du domaine public et l'incorporer au domaine privé de la commune,**
- **accepter la mise en vente au plus offrant de la maison située 4 place Félix Bromont (parcelle BI n° 58) par le biais des agences immobilières de Riom,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document s'y rapportant.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 28 mars 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL